

Bulletin municipal



Décembre 2024

ONGLES INFOS

INVITATION

Maryse BLANC-VENTRE, Maire d'Ongles,
le Conseil Municipal et le personnel communal
vous convient à la cérémonie des vœux
le vendredi 24 janvier 2025 à 18h30
au foyer rural « Yvan Durand »



HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

Lundi, mardi, de 14h à 17h
jeudi de 9h à 12h et 14h à 17h
secretariat@mairie-ongles.fr

Entretien avec le maire ou un adjoint
sur rendez-vous

Tél : 04 92 73 06 22

www.mairie-ongles.fr



MAISON FRANCE SERVICE

Vous pouvez prendre rendez-vous avec un
agent de la communauté de communes lors de
sa **permanence à Ongles**

(le 4^e mardi du mois). Pour plus de fluidité,
merci de prendre un rendez-vous au 04 92 73
06 22 ou en mairie. **Prochaine permanence**
le mardi 28 janvier 2025.

ÉTAT CIVIL

Décès:

Mme BODSON Claudine, le 24 septembre

Mme AVOSSA Marguerite, le 11 octobre

M. BONNEFOI Claude, le 10 novembre

Mme RANGUIS Colette, le 2 décembre

Nos sincères condoléances aux familles.

Bonjour à toutes et à tous!

L'action municipale bat son plein et de nombreux projets arrivent en phase de réalisation dans une complexité administrative qui ne cesse de s'accroître, qui demande beaucoup d'engagement et de perspicacité pour atteindre les objectifs. Merci à mes collègues élus et aux agents qui redoublent de volonté pour suivre le rythme imposé. Vivement la trêve des fêtes de fin d'année pour une pause bien méritée!

Je vous souhaite, au nom de l'équipe, un joyeux Noël et une nouvelle année la plus sereine et paisible possible... .

Je vous donne rendez-vous le vendredi 24 janvier à 18h30 pour la prochaine cérémonie de vœux où je vous espère nombreux pour partager ce moment de convivialité.

Bien à vous !

Maryse Blanc-Ventre





Travaux du parking du Lavoir



Inauguration du parking du Lavoir le mardi 3 décembre



Premier éclairage !

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

Le parking du Lavoir

La commune vient d'inaugurer le parking du Lavoir, un aménagement attendu depuis des années et devenu réalité grâce à une mobilisation collective. La cérémonie inaugurale a célébré un projet de longue haleine au service du village et des ses habitants. Financé à 80 % grâce aux contributions de l'État, de la Région, de la Communauté de communes ainsi que le Syndicat d'Énergie, l'investissement pour cette première phase s'élève à 268 000 € HT. Ce nouvel espace va au-delà du stationnement perméabilisé. Une borne de recharge pour véhicules électriques, des places pour vélos et chevaux, une amélioration du lavoir, un verger partagé, une végétalisation soignée, le tout illustrant la volonté d'un aménagement durable.

Une liaison piétonne accessible relie désormais le parking au cœur du village, facilitant les déplacements et l'accès à Vière, aux chemins de randonnée et aux activités du village. La requalification de la place de la fontaine viendra compléter cette transformation renforçant l'attractivité du village et valorisant son patrimoine. *(extrait article HPI)*

Place de la Fontaine

Les travaux sont prévus du **17/02/2025 jusqu'au 25/05/2025**.

Le dossier de consultation des entreprises est disponible sur la plateforme des marchés publics <https://www.achatpublic.com>

Cette opération devrait améliorer la circulation et le stationnement sur la place et permettre au café de la Tonnelle de bénéficier d'une terrasse plus fonctionnelle. Les revêtements seront intégralement renouvelés, les platanes libérés de leur emprise goudronnée, laissant la place à des jardinières végétalisées. Un espace de convivialité "piéton" sera créé autour de la fontaine. La remise en service de la fontaine est envisagée et vraiment souhaitée. La commune est accompagnée par un maître d'œuvre chargé de garantir une cohérence d'ensemble de ces aménagements.

La commune tient à accompagner et à soutenir le café/restaurant qui restera ouvert pendant les travaux. Pour cela, la création d'une commission d'indemnisation amiable (CIA) a été votée le 16 décembre 2024 par délibération du Conseil municipal. Cette CIA sera chargée d'instruire et d'émettre un avis après les travaux sur la demande d'indemnisation des préjudices subis par le café de la Tonnelle. Elle se veut impartiale, compétente et diligente.

CHEMIN DE MÉMOIRES

Le maître d'œuvre a été recruté pour la partie médiation culturelle, les études sont en cours pour un futur aménagement du chemin et du hameau des harkis. Une réunion publique pour échanger sur ce projet et recueillir vos témoignages sera organisée au cours du 1er trimestre 2025.

ARCHITECTE CONSEIL



Rapprochez-vous de l'accueil de la mairie ou au 04 92 73 06 22 pour vous inscrire lors des prochaines permanences de l'architecte conseil.

FRANCE RENOV'



Facture trop élevée ? Logement à rénover ? Nos conseillers vous informent et vous conseillent gratuitement: conseils personnalisés, techniques et financiers. Permanence à Forcalquier et Saint-Etienne-les-Orgues.

Prendre rendez-vous avec un conseiller au 04 90 74 09 18 ou en ligne:

<https://alte-provence.org/>

TRAITEMENT DES DÉCHETS

Déchetterie intercommunale de Forcalquier
Horaires d'ouverture :
du mardi au samedi 9h à 12h - 14h à 18h

Déchetterie intercommunale de Saint Etienne les Orgues
Horaires d'ouverture : du mardi au samedi 9h à 12h - 14h à 17h

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'hiver jusqu'à début Mars
mercredi 9h30-12h00 &
samedi 14h00-17h00

Karine BUISSON et Mireille MARTEL vous y accueilleront avec toujours plus d'ouvrages à votre disposition. Vous pouvez également commander des DVD et des CD. Chaque nouvel adhérent reçoit un sac en tissu personnalisé confectionné gracieusement par Karine.

TRAVAUX DE RÉNOVATION DU FOYER RURAL

Le projet de rénovation énergétique du foyer rural, accompagné par l'assistant à maîtrise d'ouvrage, service Ingénierie et Territoire du département (IT04) avance.

Les travaux d'amélioration énergétique bénéficient d'ores et déjà d'un financement à hauteur de 80 % grâce au fonds vert de l'État et le dispositif "nos communes d'abord" de la Région. Les élus ont voté une demande de subvention supplémentaire auprès de l'État et la Communauté de communes au titre des dépenses relatives à l'accessibilité PMR, les travaux de dérisquage (désamiantage et renforcement charpente) et travaux supplémentaires de rénovation afin d'engager une rénovation globale avant la pose d'une centrale photovoltaïque en toiture.

Parallèlement à l'instruction des demandes de financement, la commune a lancé une consultation de maîtrise d'œuvre pour poursuivre et finaliser l'avant-projet et aboutir à une programmation des travaux qui, nous l'espérons, débiteront en 2025. Dès la connaissance précise de la programmation des travaux, les associations seront prévenues afin d'adapter leurs activités durant le 2e semestre.

Le dossier de consultation des bureaux d'étude est disponible sur la plateforme des marchés publics <https://www.achatpublic.com>

COMPÉTENCE EAU/ASSAINISSEMENT

Transfert au 1er janvier 2025

La loi NOTRe du 07 août 2015 prévoyait le transfert obligatoire des compétences eau potable et assainissement des eaux usées (assainissement collectif et non collectif) à leur intercommunalité au 1er janvier 2020.

La loi Ferrand-Fesneau du 03 août 2018 qui lui a succédé a permis aux seules communautés de communes de repousser ce transfert au 1er janvier 2026.

Cependant, l'année 2026 étant une année électorale impliquant divers remaniements au sein du conseil communautaire et des conseils municipaux, ne semblait pas propice à la mise en œuvre du transfert des compétences eau potable et assainissement collectif.

Aussi, afin de s'affranchir de possibles difficultés en année électorale, le conseil communautaire a décidé, par délibération n°2023-76 du 21 septembre 2023, d'anticiper le transfert de ces compétences au 1er janvier 2025.

Or, le 9 octobre dernier, le Premier ministre a annoncé devant le Sénat que l'obligation du transfert de ces compétences serait annulée. A la suite de cette intervention, le conseil des maires a été réuni par le Président le 14 octobre afin de sonder les communes sur leurs souhaits concernant ce transfert.

La majorité des maires a formulé un avis favorable à une suspension du transfert.

Dans l'attente d'un vote de l'Assemblée nationale, le conseil communautaire a tout de même annulé le transfert prévu au 1er janvier 2025 et a suspendu les démarches engagées notamment la procédure de délégation de service public.

PLATANES

Les platanes de la route du Rocher qui avaient été supprimés pour des raisons sanitaires ont été plantés par l'entreprise **Jardivert** pour la satisfaction de tous et pour redonner une continuité visuelle de l'allée.



Les fameuses aquarelles de Simone Charrière

MHeMO



Ouverture au public:
du mardi au samedi de 14h à 18h
Fermée les jours fériés.
mhemo.ongles@orange.fr
04 92 74 04 37



Reconquête de la source et du forage du Riou

La demande d'autorisation d'utiliser l'eau de la source et du forage a été présentée lors du Conseil Départemental Environnement Risques Sanitaires et Technologiques (CoDERST) le 3 septembre 2024 par Mme le Maire et l'Agence Régionale de Santé (ARS). La commune a été notifiée de l'avis favorable le 14 octobre 2024.

Transformation de l'unité pilote et schéma directeur de l'eau potable

Suite à cette autorisation, la mise en service des captages du Riou et de la nouvelle unité de traitement nécessitera la transformation définitive du filtre pilote. Le coût de l'investissement s'élèverait à plus de 150 000€ d'après la première estimation. Il sera intégré au schéma directeur de l'alimentation de l'eau potable pour la recherche de financement.

Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP)

En effet, la mise à jour de celui-ci, engagé depuis février 2023 par la commune comporte différentes phases:

- Phase I : Mise à jour des plans du réseau et des branchements particuliers
- Phase II : Diagnostic et analyse des ouvrages de production et de stockage,
- Phase III : Recherche de fuites, par la méthode de sectorisation nocturne.

Le bureau d'étude mandaté par la commune travaille actuellement sur des solutions d'aménagement ainsi que sur le coût estimatif des travaux et leur phasage.

Une réunion publique sur la question de l'eau est prévue le
mardi 1er avril 2025 à 18h00 au foyer rural

Il nous est apparu opportun de la repousser dans l'attente de la conclusion du schéma directeur.

MHeMO

Journée d'études du 21 septembre

Le thème de cette journée était consacré aux objets, témoins de l'histoire des Harkis. Étaient présents Jean-Charles BORGHINI Vice-président de la Région ainsi que Madame Lorentina NOVEMBRINO représentant Madame MISSIMILY directrice de l'ONAC-VG des Alpes-de-Haute-Provence et représentant le Préfet.



Des moments émouvants avec la présentation d'objets amenés par les Harkis lors de leur exil et faisant référence à chaque fois à une histoire singulière. Après un repas convivial, l'après-midi s'est déroulée avec la diffusion du film "Le mouchoir de mon père" suivie d'un débat. Encore une journée particulièrement riche en échanges et en émotions! Avec notamment la présence de nos amis Harkis de Cannes et anciens Onglois.



Cérémonie du 11 novembre

"A PETIT PAS" LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

À Forcalquier

Maison de la Petite Enfance,
avenue du 08 mai 1945

lundi :14h-16h et mercredi : 09h-11h

À Saint-Etienne-les-Orgues

Salle de la médiathèque

lundi : 09h-11h

Contact: 07 88 96 26 46

TRANSPORT SCOLAIRE

La communauté de communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure participe aux frais de transport scolaire sous forme d'une aide de 35 euros versée aux familles de son territoire pour les élèves des collèges.

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

marie.rajon@forcalquier-lure.com

Plus d'informations sur le site de la mairie de Forcalquier ou en cliquant [ici](#).



Vue du village

👉 Cérémonie des Harkis du 25 septembre

Une belle cérémonie d'hommage s'est déroulée en présence des représentants des familles Harkis. Les élus du département et de la Communauté de Communes étaient présents ainsi que les représentants des associations patriotiques, autour de Mme le Maire, de Monsieur le Président de la MHeMO et des représentants de la gendarmerie.

👉 Journées pédagogiques

Avec la mise en œuvre du programme NEFE, ces journées se développent et s'ouvrent aux élèves de cours moyen et de 6e. Les élèves de l'école d'Ongles ont pu déjà bénéficier de cette opportunité.

👉 Les travaux prévus

La remise en service du chauffage central existant ainsi que l'installation d'une pompe à chaleur air-eau vont être réalisés en début d'année afin d'améliorer le confort des visiteurs, des intervenants et conserver l'exposition et les locaux. Ces travaux sont financés à 65% par le Département et un fonds de concours est sollicité auprès de la Communauté de communes.

PROJET DE CRÈCHE INTERCOMMUNALE À SAINT-ETIENNE-LES-ORGUES

La communauté de communes a lancé le projet et un diagnostic de territoire incluant un questionnaire destiné aux parents est nécessaire pour évaluer les besoins.

Cette structure pourrait accueillir les enfants des communes du Nord de la communauté de communes dont Ongles et permettrait de pallier le manque d'assistantes maternelles et autres modes de garde sur nos communes.

Ce questionnaire est administré exclusivement en ligne à cette adresse url : <https://bit.ly/4erUqQS>

Il restera actif pendant 2 mois jusqu'à l'obtention d'un nombre suffisamment représentatif du territoire.

Merci pour votre participation!

PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE

À L'ATTENTION DES PARENTS ET FUTURS PARENTS

QUESTIONNAIRE SUR LES MODES DE GARDE DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

QR code

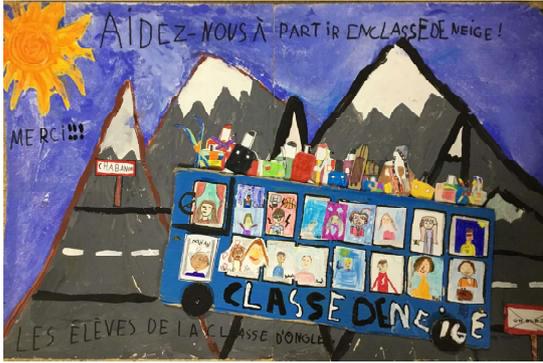
Pour répondre, flashez avec l'appareil photo de votre téléphone



ATELIERS MÉMOIRE

Des ateliers mémoire pour les plus de 65 ans auront lieu au cours du 1er trimestre 2025 avec la Mutualité Française. Les dates seront précisées ultérieurement. Nous invitons les personnes intéressées à se faire connaître à l'accueil de la mairie.

CAGNOTTE POUR LE VOYAGE DE L'ÉCOLE !



<https://trousseaprojets.fr>



Galets peints par les enfants de l'école



Chants par les enfants de l'école



Vue du Rocher



Goûter des aînés

ÉCOLE

L'effectif de l'école est de 18 élèves dont les enfants de parents récemment installés sur la commune. Les projets sont nombreux et nous souhaitons que tous puissent se réaliser, notamment la classe de neige ou encore la sortie scolaire de fin d'année scolaire!

Afin de maintenir le lien avec l'enseignante ainsi que les parents d'élèves, il est temps de faire un état des lieux du fonctionnement de l'école et de recenser les nouveaux besoins afin de poursuivre une réflexion constructive et pérenne pour maintenir l'attractivité de celle-ci.

Réunion avec les parents d'élèves
en présence de l'inspectrice d'académie et de la Directrice de l'école
mardi 28 janvier 2025 à 18h00 au foyer rural

🕒 Cérémonie du 11 novembre

Comme toutes les années, les enfants accompagnés de leur institutrice ont participé à cet événement. Cette année le dépôt de la flamme du soldat inconnu au pied du monument aux morts par les anciens élèves de l'école communale a contribué à la solennité de cette cérémonie. Les enfants ont pu déposer chacun le galet qu'ils avaient peint, avant d'émouvoir le public avec un chant accompagné à la guitare par le papa de Noé. Merci à Elohim, l'enseignante toujours mobilisée pour ce jour de commémoration.

🕒 Cagnotte pour le voyage de classe

L'école d'Ongles souhaite partir en classe de neige comme chaque année! Pour cela, elle mène une campagne de financement participatif sur le site "Trousse à projets" qui est lié au ministère de l'Éducation nationale. Les dons effectués sont sécurisés et donnent droit à une déduction d'impôt.

Un message de l'école et des parents d'élèves:

"Vous pouvez découvrir notre projet [ici](#) et nous aider à atteindre notre objectif de collecte. Merci de partager ce lien! C'est en réunissant de nombreux petits dons (à partir de 5 €) que nous espérons réussir notre collecte !"

Un grand merci pour votre mobilisation !

COLIS DE NOËL

Comme chaque année, la municipalité a offert un colis de Noël aux personnes âgées de plus de 70 ans ayant leur résidence principale à Ongles. Un temps de convivialité autour d'un goûter a eu lieu au foyer rural le jeudi 19 décembre!





Journée de dépollution



Concert guitare-voix



Loto du Comité des fêtes



Nuit du jeu



Crèche

CA S'EST PASSÉ SUR LA COMMUNE

<p>Août</p>	<ul style="list-style-type: none"> • “Fête Belge” organisée par la Tonnelle • Duo de voix et viole de gambe Elie Ossipovitch à l'esplanade du rocher • Duo de viole de gambe à la chapelle du Rocher • 41e Foire Agricole d'Ongles organisée par le foyer rural • Fête votive organisée par le Comité des Fêtes
<p>Septembre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion publique concernant les travaux d'aménagement de l'entrée sud du village et de la place de la Fontaine • Réunion publique sur la présentation de la Maison de Santé de Saint-Etienne-les-Orgues • “La mort ne m'aura pas vivant” Résidence d'écriture de Katia Saleh du 16 au 21 septembre à la Maison PICAZIO • XVe journée d'étude de la MHeMo "Ces objets, témoins de notre histoire." • Journée d'hommage nationale aux Harkis
<p>Octobre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soirée pizza organisée par l'association des parents d'élèves (APE) au profit de l'école • Journée de dépollution organisée par l'association Bien Vivre à Ongles (BVAO) • Concert de Claude Brame organisé par l'association “Art & Cré” • Ateliers pour enfants organisés par “Art & Cré”
<p>Novembre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Repas automnal organisé par le Comité des fêtes • Nuit du jeu animé par la ludobrousse et l'association des parents d'élèves (APE) • Cérémonie célébrant l'armistice du 11 novembre • Soirée théâtre “Éphémère” proposée par l'association les Dire-Lire de Saint-Etienne-les-Orgues • Journée débroussaillage organisée par BVAO
<p>Décembre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Inauguration de l'aire de stationnement du Lavoir • Concert guitare-voix proposé par l'association Foyer rural • Loto organisé par le CDF • Réunion d'informations sur la rénovation énergétique proposée par l'OPAH • Goûter des aînés et des enfants au Foyer Rural

LA RONDE DES CRÈCHES

Église paroissiale du 23/12 au 02/01

Sauf le 25 décembre et le 2 janvier

Informations: 06 64 94 17 38

Chapelle du Rocher d'Ongles du 21/12 au 5/01

tous les jours de 14h à 18h.

Contact: irma.m.graca@gmail.com



NOUVELLES ASSOCIATIONS



L'association "Art & Cré" propose des événements culturels, des activités ludiques et créatives pour petits et grands: stage de

théâtre, danse, musique, chant, jeux coopératifs, activités nature.

Contact: 06 62 58 12 07



L'association "Ecologies intérieures - la voie du coeur" propose des

cours de yoga **les lundis** de 12h45 à 13h45, au Foyer rural à Ongles

les vendredis de 10h à 11h : yoga sur chaise
Informations et inscription : Ayito
07 82 87 04 86

CHASSE EN COURS

Les battues peuvent avoir lieu tous les jours excepté le vendredi.

Elles sont organisées par les différentes

équipes de chasse sans information préalable. La seule obligation est l'apposition de panneaux « chasse en battue en cours » en entrée et en sortie de l'enceinte de la battue.



AFFICHAGE & COMMUNICATION

Vous pouvez suivre l'actualité de la commune sur sa page facebook ou sur le [site internet](#)

Associations, auto entrepreneurs, n'hésitez pas à nous communiquer vos informations!



AGENDA 2025

Vendredi 3 et samedi 4 janvier :

"Art&Cré" propose un stage de théâtre et jeux coopératifs pour enfants au Foyer Rural. Renseignements et inscriptions au 06 62 58 12 07

Samedi 18 et dimanche 19 janvier :

Salon-Bien être par l'association "Ecologies intérieures - la voie du coeur" au Foyer Rural. Inscriptions et renseignements 07 82 87 04 86

Vendredi 24 janvier à 18h30 :

Voeux du maire d'Ongles au Foyer Rural

Mardi 28 janvier à 18h00 :

Rencontre avec les parents d'élèves de l'école d'Ongles au Foyer Rural

Samedi 15 février :

Tour de la Provence 2025 9e édition

2 passages sur la commune lors de la deuxième étape de la course vers 12h40 et vers 13h20.

Samedi 22 février :

Bal masqué organisé par le Comité Des Fêtes au Foyer Rural

Lundi 24 février :

Assemblée Générale de BVAO (Bien Vivre à Ongles) au Foyer Rural, salle du 1er étage

Mardi 1er avril :

Présentation de la gestion de l'eau sur la commune et débat à 18h au Foyer Rural

Samedi 5 avril :

Journée de Pâques avec réalisation d'œufs et création de décorations par l'association "Art&Cré" au Foyer Rural

Renseignements et inscriptions au 06 62 58 12 07

Du lundi 7 au vendredi 11 avril :

Stage Enfants Théâtre et Jeux coopératifs au Foyer Rural par l'association "Art&Cré"

Renseignements et inscriptions au 06 62 58 12 07

Jeudi 17 avril :

Bal Folklorique avec Cyprien proposé par l'association "Art&Cré" au Foyer Rural. Renseignements et inscriptions au 06 62 58 12 07

Jeudi 29 mai :

Trail de Haute Provence

Samedi 28 juin :

"La provençale cyclo" 1ère édition

Cyclo sportive au départ et à l'arrivée de la ville de Manosque. Deux parcours disponibles empruntant les routes provençales autour de Manosque et de la Montagne de Lure.



Photo de Andrea NICOLAE